



**ARNAQUE N°1 L'EMPLOI
LA DIRECTION JOUE LA CARTE
DE LA « DÉSINFORMATION »**

La direction fait de la «communication» ! Pas de l'information ! Les enjeux en matière d'emploi sont tels, qu'elle doit à tout prix endormir les consciences ! Pour ce faire, à grand coup de communiqué de presse, la direction s'est lancée dans un grand «Tour de France des banques et des régions» pour tenter de rassurer :

«Tout va bien se passer», «nous ne laisserons personne sur le côté», «ce projet est une belle opportunité»... La direction se veut rassurante et cherche à minimiser l'impact social de cette fusion, sauf que pour le moment, le compte n'y ait pas !

**Suppression d'emploi et création d'emploi :
la direction additionne «des torchons
et des serviettes» !**

Pendant que d'autres communiquaient en partageant des éléments de la Direction, vos élus CFDT ont voulu insister **sur les chiffres bruts des suppressions soit plus de 6200 postes.**

La direction promet 2 500 créations de postes avec la fusion,
et fait le calcul erroné :

$$6200 - 2500 = 3700 \text{ postes}$$



Mais les personnes dont les postes seront supprimés à Lille ou Rouen ne seront pas les personnes embauchées à Marseille ou à Nice ! Il ne s'agit pas d'emplois équivalents et des mêmes bassins d'emplois !

**Une manipulation systématique
des chiffres et des informations**



Non contente de présenter des calculs «faux». La direction manipule les informations et fait démarrer ses calculs au 1^{er} janvier 2023. **Elle ampute de son projet et de son calcul toutes les suppressions de poste** qui auront lieu avant cette date ainsi que les départs «naturels» !

**Les Experts et vos élus inquiets quant à l'emploi
pour les mois et les années à venir**

Tandis que :

- Le dossier économique présenté par la direction **ne permet pas aujourd'hui de distinguer tous les salariés concernés par une suppression de poste** et donc les réelles difficultés en matière de reclassement ;
- **Les négociations sur l'emploi et les mesures d'accompagnement n'ont pas débutées ;**
- L'Expert économique et vos élus n'ont pas encore rendu d'avis sur ce dossier et **restent sur une motion d'alerte unanime** lors de la présentation du projet initial en décembre.

Tout cet écran de fumée nous laisse craindre une «coupe» importante dans les effectifs et de nombreux salariés laissés sur la touche. Bien que la direction répète à qui veut l'entendre «Faites-nous confiance... le bruit que vous entendez n'est pas celui de chevaux... ce sont des zèbres»... nous ne sommes pas dupes !



**OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS SUR
L'EMPLOI LE 15/11/2021 : LA DIRECTION
VA DEVOIR METTRE « CARTE SUR TABLE » !**

Malgré une direction qui ne joue pas le jeu, votre équipe CFDT a bien l'intention d'obtenir de l'information détaillée et précise concernant l'impact sur l'emploi et les conditions de travail de cette fusion.

**Qui sera exclu des mesures
d'accompagnement ?**



Les métiers experts sont-ils exclus des mesures d'accompagnement ? La filière pro, hors responsable commercial, est-elle concernée, et la filière patrimoniale ? La région parisienne majoritairement exclue des mesures, pourquoi ? Et avec quel dispositif particulier de passerelles et mobilités ?

**Comment vont se réaliser
les suppressions de postes ?**

Les suppressions de poste se feront prioritairement sur les postes vacants et il y'en a déjà 800 sur la région parisienne. Cela pose la question du nombre de départs effectifs et de la charge de travail pour ceux qui restent ! Des suppressions de postes ou des postes non remplacés feront **augmenter mécaniquement la charge de travail** et risque de les placer en grande difficulté.



Les salariés dont le poste est supprimé en fin de plan pourront-ils encore prétendre aux mesures si les quotas sont atteints, ne risquent-ils pas de perdre des opportunités de postes ?

**Comment accompagner les modifications
dans l'exercice des métiers tout en valorisant
les parcours professionnels ?**

Les conseillers de clientèle patrimoniale ou en gestion de patrimoine, les banquiers privés, les conseillers de clientèle de professionnels, les gestionnaires clientèle entreprises, etc. vont très probablement voir leur métier devenir moins intéressant. Pourquoi ces choix ? Comment promouvoir et fidéliser avec cette perspective ?

La CFDT veut tirer les enseignements des dernières restructurations SG et refuse un copier-coller des accords précédents, l'ampleur et les modalités de cette absorption étant inédites !



**VOUS INFORMER SUR CHAQUE ASPECT
DE LA FUSION AU FIL DES SEMAINES**

Les sujets sont aussi nombreux qu'importants. Nous vous informerons par des communications thématiques pour chacun de ces sujets :



**Transition d'Activité
et RCC**



**Transposition des
métiers et différences
significatives**



**Formation et outils
d'autodiagnostic**



**Reclassement interne
(Bourse aux emplois,
arbitrage des candidatures,
mobilité géographique et
fonctionnelle)**



**Salariés non
directement
concernés**



**Conditions de travail et
reconnaissance pendant
la période de
transformation**

La CFDT défendra vos intérêts tout au long des négociations. Nous exigeons une réelle transparence quant aux informations fournies ainsi que de la considération et de l'honnêteté pour tous les salariés du groupe qui restent dans l'expectative et l'angoisse.

« Des actes ou des mots, à vous de choisir ! »